

Page : 1/10

#### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ *l'entreprise*

- · 1.1 Identificateur de produit
  - Nom du produit: Signum Insulating pen II
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou de la préparation Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eve Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité. Repr. 2

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la

suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies Asp. Tox. 1

respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger











GHS02

GHS07

GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

n-hexane cyclohexane

solvant Stoddard

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)



Page : 2/10

#### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

## Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 1)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P301+P310

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· 2.3 Autres dangers -

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### · 3.2 Préparations

Description : -

· Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light	50-75%
	Flam. Liq. 2, H225	
CAS: 110-54-3	n-hexane	25-50%
EINECS: 203-777-6	Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
CAS: 110-82-7	cyclohexane	5-10%
EINECS: 203-806-2	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
CAS: 8052-41-3	solvant Stoddard	0-5%
EINECS: 232-489-3	Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304	
CAS: 68988-56-7	Trimethylsilikat	0-5%
EINECS: 273-530-5	Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/10

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

# Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.
  - Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
  - · Autres indications -

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage :
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais.
    - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
    - · Autres indications sur les conditions de stockage :
    - Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

CHE



Page : 4/10

#### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 3)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### 110-54-3 n-hexane

VME (Suisse)

Valeur momentanée: 1440 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 180 mg/m³, 50 ppm

HBRf₃SSc;

## 110-82-7 cyclohexane

VME (Suisse) Valeur momentanée: 2800 mg/m³, 800 ppm Valeur à long terme: 700 mg/m³, 200 ppm

#### · Composants présentant des valeurs limites biologiques:

#### 110-54-3 n-hexane

BAT (Suisse) 5 mg/l

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: 2,5 Hexandion plus 4,5-Dihydroxy-2-hexanon

#### 110-82-7 cyclohexane

BAT (Suisse) 150 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de

travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Gesamt-1,2-Cyclohexandiol

#### Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## · 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

#### · Protection respiratoire :

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

#### Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé.

Gants résistant aux solvants

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

#### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants



Page: 5/10

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

## Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 4)

ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤2

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

- · Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
- · Protection du corps : Vêtement de protection léger

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales. · Aspect: Forme: Liquide sur base inerte Couleur: incolore · Odeur : genre benzène · Seuil olfactif: Non déterminé. · valeur du pH: Non déterminé. · Modification d'état non déterminé Point de fusion : 69 ℃ · Point d'ébullition : · Point d'éclair : -26 °C · Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable. 240 °C · Température d'inflammation : · Température de décomposition : Non déterminé. · Auto-imflammabilitité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. · Limites d'explosivité : 1,2 Vol % inférieure : 7.4 Vol % · supérieure : · Pression de vapeur à 20 °C: 160 hPa · Densité à 20 ℃: 0.7 g/cm<sup>3</sup> · Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur: Non déterminé. Vitesse d'évaporation. Non déterminé. · Solubilité dans/miscibilité avec non ou peu miscible · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. · Viscosité : · dynamique : Non déterminé. · cinématique à 40 °C: < 20,5 mm2/s

(suite page 6)



Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

# Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 5)

· Teneur en solvants :

• Teneur en substances solides : 9.7 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
  - Indications complémentaires :

# RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :			
64742-49-0 Naphtha (petroleum), hydrotreated light			
Oral	LD50	>6000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rab)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>60 mg/l (rat)	
110-54-3 n-hexane			
Oral	LD50	28710 mg/kg (rat)	
110-82-7 c	110-82-7 cyclohexane		
Oral	LD50	12705 mg/kg (rat)	
8052-41-3 solvant Stoddard			
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rabbit)	

- · Effet primaire d'irritation :
  - · de la peau :
  - Provoque une irritation cutanée.
  - · des yeux :
  - Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  Repr. 2
  - Mutagénicité sur les cellules germinales
    - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Cancérogénicité
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Toxicité pour la reproduction
    - Susceptible de nuire à la fertilité.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Page : 7/10

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

# Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 6)

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
  - Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - Effets écotoxiques :
    - Remarque: Toxique chez les poissons.
  - Autres indications écologiques :
    - Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - **PBT:** Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

18 01 06\* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

- Emballages non nettoyés :
  - Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN1866

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

1866 RÉSINE EN SOLUTION, Dispositions · ADR

spéciales 640D

· IMDG, IATA RESIN SOLUTION

(suite page 8)



Page : 8/10

#### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

# Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 7) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR 3 (F1) Liquides inflammables. · Classe Étiquette · IMDG, IATA · Class 3 Liquides inflammables. · Label · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA II· 14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin : Non · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler : 33 F-E,<u>S-E</u> · No EMS: · Stowage Category В · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe ll de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport : -· ADR · Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels D/E · IMDG · Limited quantities (LQ) Excepted quantities (ÉQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 9)



Page : 9/10

#### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:

1866 RÉSINE EN SOLUTION. DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D. 3. II

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - Directive 2012/18/UE

    - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 57
- · 15.2 Évaluation de là sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables — Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables — Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

(suite page 10)



Page: 10/10

### Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 17.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 17.05.2018

# Nom du produit: Signum Insulating pen II

(suite de la page 9)

(suite de la pag STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 \* \* Données modifiées par rapport à la version précédente